



page 5

Conciliateur de justice au Bourget
« RÉSOUDRE UN LITIGE SANS
PASSER PAR LE TRIBUNAL »



page 8

Budget 2009
« LE CHOIX DE PRÉSERVER
L'AVENIR »



page 12

Le relais pour la vie
24 HEURES POUR
FAIRE RECULER LE CANCER



page 16

Mediathèque Georges Brassens
DEUX ANS APRÈS
ET EN PLEINE CROISSANCE

LE BOURGET

EN DIRECT

Bulletin municipal — N° 38 • MAI-JUIN 2009



GRAND PARIS

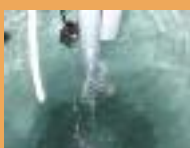
Le 29 avril 2009, le Président
de la République annonce

« UN PÔLE D'EXCELLENCE AU BOURGET »



voir page 2

Service Photographique de la Présidence de la République Française / Photographe : D.NOIZET



ENVIRONNEMENT

VERS UN ASSAINISSEMENT PLUS ÉCOLOGIQUE

voir page 4



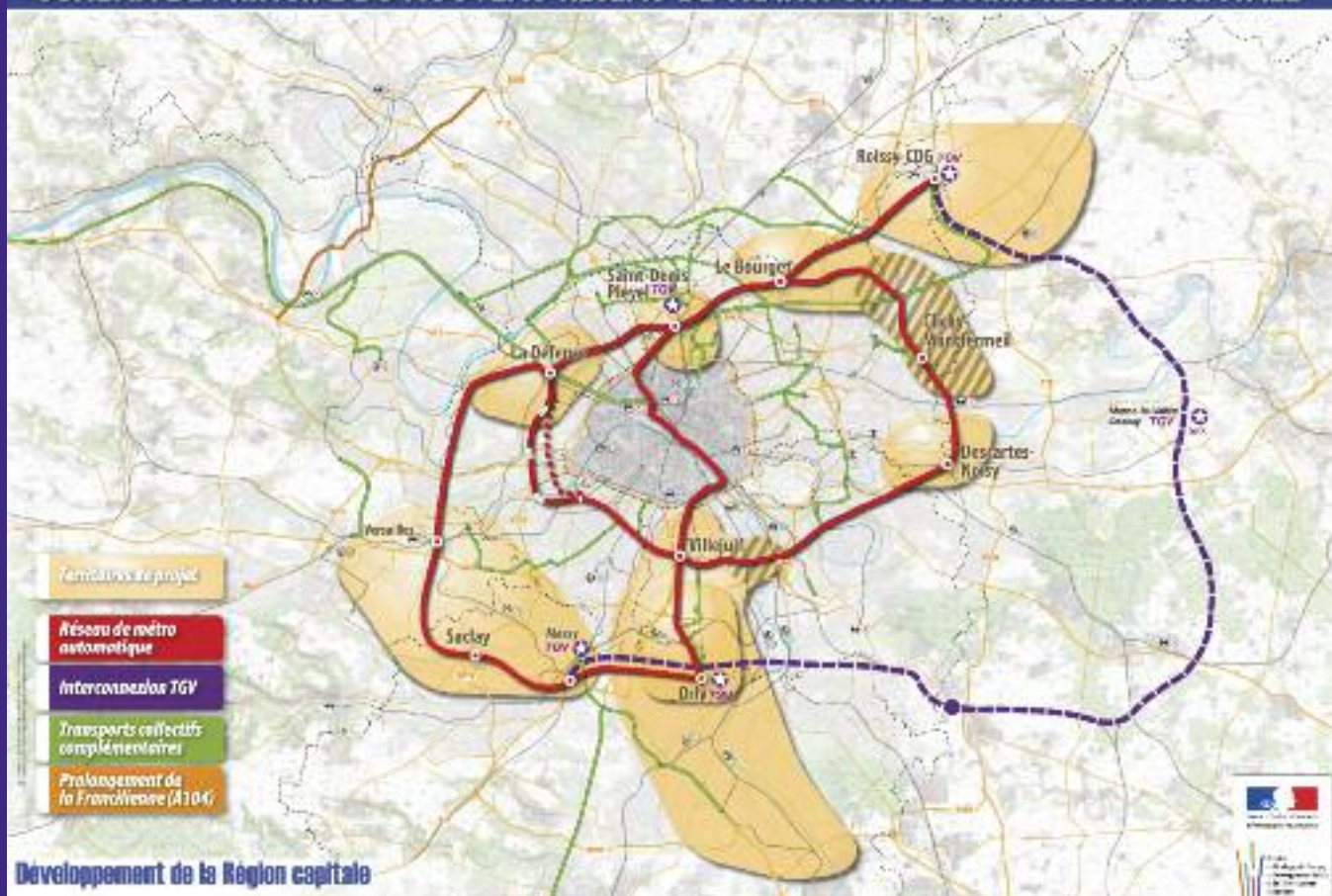
« DÉVELOPPER AU BOURGET UN NOUVEAU PÔLE D'EXCELLENCE ÉCONOMIQUE DÉDIÉ À L'AVIATION ET AU TOURISME D'AFFAIRES »

- Nicolas Sarkozy le 29 avril 2009 -

Vincent Capo-Canellas avait indiqué lors de ses vœux l'annonce imminente « de mesures gouvernementales fortes, préparées par le Secrétaire d'Etat chargé du développement de la Région capitale, Christian Blanc, renforçant notre position au nord de l'Île-de-France » (voir le dernier Bourget en Direct) Le Président de la République a dévoilé ces mesures le 29 avril dernier et celles-ci s'avèrent particulièrement favorable à notre ville et au territoire autour de l'aéroport.

Depuis 8 ans, je me bats pour que le pôle central autour du Bourget émerge. Ces annonces montrent que la création de la Communauté de Communes de l'Aéroport du Bourget est la bonne voie. Il fallait que l'Etat reconnaisse ce territoire. C'est chose faite » se félicite le Maire. Le souhait du Chef de l'Etat est de développer au Bourget un nouveau pôle d'excellence économique du "Grand Paris", avec l'objectif qu'il tire vers le haut le nord de l'Île-de-France. De nouveaux emplois seront massivement créés, de nombreux logements construits, un centre de formation professionnelle des métiers de l'aérien et du tourisme sera implanté ainsi qu'un « grand équipement culturel et scientifique prestigieux consacré à toutes les formes d'expression artistique ».

SCHÉMA DE PRINCIPE DU NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT DE PARIS RÉGION CAPITALE



UNE LIGNE DE MÉTRO AU BOURGET !

Le territoire du Bourget entre ainsi dans les plans ambitieux d'un Grand Paris, appelé à devenir le point d'ancrage de l'économie française en Europe. Environnement, urbanisme,

logement, transports et développement économique sont les points forts du projet. L'élément le plus marquant est notamment la création d'un nouveau réseau de transport en commun automatique complétant l'actuelle ligne 14 de la RATP. Ce super métro en forme de "Grand 8" et ses 130 kilomètres de voies nouvelles,

relieront les trois aéroports et les grands pôles économiques du Grand Paris (la Défense, Saclay, Villejuif, Marnes-la-Vallée, Saint-Denis Pleyel). A l'horizon 2017, Le Bourget sera connecté aux différents points stratégiques de la capitale, à moins de vingt minutes. Un bel avenir en perspective pour les Bourgetins !

RÉACTION DE VINCENT CAPO-CANELLAS



Une chance unique que nous allons saisir avec enthousiasme.

Les annonces du Président de la République concernant le Grand Paris ont été ressenties comme très positives pour la Communauté de Communes. Pourquoi ?

En annonçant la création d'un pôle d'excellence économique centré sur l'aéronautique et le tourisme d'affaires sur le territoire de notre Communauté de Communes le Président de la République a donné un coup de pouce formidable à notre territoire: nous devenons l'un des 9 pôles

de développement francilien. Accueillir des entreprises aéronautiques, développer un pôle touristique, créer un centre de formation aux métiers de l'aéronautique et du tourisme, bâtir un équipement culturel et scientifique autour du Musée de l'Air, aboutir à la création de 50 000 emplois... les objectifs sont ambitieux et le plan est à la hauteur de nos attentes. Pour Le Bourget, Drancy et Dugny c'est une bonne nouvelle.

Vous vous attendiez à de telles annonces ?

J'ai beaucoup œuvré pour en arriver là. Notre chance, c'est aussi d'avoir pu bénéficier du soutien actif de Jean-Christophe Lagarde comme Député

et de l'appui d'André Veyssière, Maire de Dugny. J'espérais ces annonces, bien sûr. Celles qui ont été faites correspondent à mes propositions. L'écoute que nous a consacrée Christian Blanc Secrétaire d'Etat au Développement de la Région Capitale a été déterminante dans cette décision présidentielle.

Nous avons longtemps souffert d'une absence d'implication de l'Etat dans les questions économiques et d'aménagement. Là, nous bénéficions enfin de la reconnaissance de l'Etat. C'est la reconnaissance du travail engagé depuis des années dans nos villes. Bien sûr, le potentiel majeur que représente l'aéroport du Bourget a joué. Encore fallait-

INTERVIEW DE JEAN-CHRISTOPHE LAGARDE

Député-Maire de Drancy



On reconnaît la pertinence du territoire et la qualité de ses acteurs.

Comment réagissez-vous aux annonces sur le Grand Paris du Président de la République ?

Le Grand Paris, c'est une chance historique pour le territoire de la Communauté de commune de l'aéroport du Bourget. Nous qui sommes au cœur du département disposons d'atouts considérables qui ne demandent qu'à être développés. Pour

parvenir, il fallait qu'une décision soit prise afin d'initier cet élan au profit des villes situées au pourtour de l'aéroport du Bourget, premier aéroport d'affaires d'Europe. Ce feu vert nous est venu de la bouche même du Président de la République. Il faut s'en réjouir car cela signifie qu'au plus haut niveau de l'Etat on reconnaît la pertinence du territoire et la qualité de ses acteurs. Les acteurs que nous sommes partageons au quotidien les attentes de nos concitoyens en matière de création d'emplois, d'amélioration de leur environnement et de leurs conditions de vie et d'accroissement de l'offre de transports en commun, autant de domaines qui sont au cœur du projet « Grand Paris ».

En tant que Député, comment avez-vous soutenu cette démarche ?

Bien sûr, comme Parlementaire, j'ai multiplié les contacts pour, qu'avec Vincent Capocanellas, nous puissions rencontrer tous ceux qui ont en charge la mise en œuvre du projet Grand Paris pour la Seine-Saint-Denis. Un vrai partenariat est en train de se nouer pour élaborer ensemble les meilleures propositions d'aménagement. Les élus des villes entourant l'aéroport sont en train d'esquisser une véritable transformation de leur territoire commun, un territoire qui dépasse même les frontières départementales.

Et vous imaginez bien que, pour lever quelques résistances, il est utile de pouvoir rencontrer les Ministres dans les couloirs de l'Assemblée Nationale.

il faire apparaître un vrai projet territorial autour. La Communauté de Communes a permis cela.

En quoi être l'un des « pôles d'excellence » est-il important ?

Nous avons gagné la bataille des territoires. Faire apparaître un territoire central, entre Plaine Commune et Roissy, ça n'était pas évident. Beaucoup ne souhaitaient pas qu'un nouveau pôle, forcément concurrent émerge. Maintenant, tout commence. Bien évidemment, nous allons continuer à nous mobiliser pour que ces annonces se traduisent dans les faits. Et nous veillerons à nous faire entendre dans la mise en œuvre pour que chacune des villes en bénéficie.

LE SALON DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE FÊTE SES 100 ANS

Du 15 au 21 juin, le Parc des Expositions de Paris Le Bourget accueille la 48^e édition du Salon.

L'événement a lieu tous les deux ans mais cette 48^e édition a une saveur toute particulière puisqu'elle marque le centenaire du Salon International de l'Aéronautique et de l'espace (SIAE). Sans conteste le premier rendez-vous de l'industrie aéronautique mondiale, cet événement porte plus que jamais le rayonnement du Bourget. La préparation du Salon laisse espérer un excellent cru 2009. Le nombre d'exposants, en provenance de quarante-deux pays, franchira en effet le seuil record des deux mille cette année. Les organisateurs tablent sur la participation de 300 000 visiteurs tous publics confondus.

LE GRAND PUBLIC AU CŒUR DES FESTIVITÉS

Si le Salon est avant tout un moment de rencontre des acteurs du secteur aéronautique, les journées de vendredi, samedi et dimanche sont dédiées au grand public. Ce 100^{ème} anniversaire sera l'occasion de présenter un spectacle unique quotidien de haute voltige. Organisée en partenariat avec le Musée de l'Air et de l'Espace, une exposition présentera les avions mythiques



du siècle dernier à nos jours. On notera la participation de la Patrouille de France (événement rare qui ne s'est produit qu'en 1975) qui honorerà le ciel du Bourget de sa présence. Le grand public bénéficiera d'un accès à une zone spécifique en bordure de piste avec une tribune et des écrans géants afin de profiter tous les jours des démonstrations de vol. Tout pour permettre aux visiteurs de profiter au maximum de la manifestation. La promesse d'une journée inoubliable pour les néophytes comme pour les passionnés.

Du 15 au 18 pour les professionnels et du 19 au 21 juin 2009 pour le grand public. De 9h à 18h. www.salon-du-bourget.fr

Pendant le salon, l'équipe du Service Communication de la Mairie vous rendra compte du déroulement du salon jour par jour sur le site Internet de la ville : www.le-bourget.fr

UN GROUPE INNOVANT S'INSTALLE DANS LA RUE EDOUARD VAILLANT

Un acteur majeur, spécialiste en négoce de produits de construction, vient de signer un bail de neuf ans avec la famille Bardini, propriétaire de plusieurs entrepôts au Bourget.

La société des "Tubes de Montreuil", propriété familiale des Bardini, liée à notre ville depuis soixante-treize ans, a fait construire un bâtiment flambant neuf au Bourget. Situé à la limite du Blanc-Mesnil, le nouvel entrepôt qui vient d'être livré remplace une ancienne construction presque totalement détruite par un incendie survenu en 2005.

Attractivité du Bourget

« Nous avons subi un sinistre important à l'automne 2005. Nous en avons souffert mais aujourd'hui la page est tournée ». Pour Christian Bardini, à la tête des Tubes de Montreuil, l'aboutissement de son projet participe à l'attractivité économique du Bourget. La nouvelle société qui intègrera le bâtiment, distribue des articles de plomberie, de chauffage, de climatisation à destination des professionnels, elle prendra possession des lieux dans les prochaines semaines. Il s'agit d'une firme peu connue du grand public mais un acteur majeur du secteur du bâtiment.



Avec 83 dépôts sur l'ensemble de l'hexagone, cette dernière vient compléter son réseau francilien au Bourget. De plus, la proximité des établissements Barjonet, spécialisés dans les panneaux en bois et bois aggloméré, est propice aux synergies entre les deux entreprises.

Un bâtiment Haute Qualité Environnementale

« Après la destruction des anciens locaux, nous souhaitions reconstruire un bâtiment plus performant. Le Maire nous a aidé à aller dans ce sens » explique Christian Bardini, « une refonte totale de la voirie a été opérée, ce qui permettra aux camions de la nouvelle société de manœuvrer rapidement et en toute sécurité, sans gêner la circulation ». Un investissement important a permis de faire sortir de terre, une structure neuve comprenant 4000 m² de locaux d'activités, auxquels s'ajoutent 500 m² de bureaux. Une soixantaine de personnes vont rejoindre l'entrepôt du Bourget, des emplois déplacés mais aussi créés.

VERS UN ASSAINISSEMENT PLUS ÉCOLOGIQUE

La municipalité a récemment désigné un nouveau délégataire pour la gestion du réseau d'assainissement de notre ville.

L'assainissement est le service par lequel les eaux usées et les eaux de pluie sont évacuées. Leur collecte contribue à garder un environnement sain. C'est un enjeu peu connu, mais majeur dans une ville.

MOINS COÛTEUX

Le 5 mars dernier, le Conseil Municipal, après une longue et transparente procédure de mise en concurrence, a attribué le marché à la société *Eau & Force* (groupe Suez) pour une durée de dix ans.

Ce choix permet de plus de réduire significativement le montant de la rémunération pratiquée auparavant tout en assurant des prestations plus écologiques. Le délégataire choisi

propose en effet des tarifs moins chers que les concurrents. « *Ce choix se traduira par une diminution de la taxe d'assainissement que les Bourgetins paient avec leur facture d'eau* », se réjouit Vincent Capo-Canellas. Parallèlement, le service rendu par le nouveau délégataire sera plus respectueux de l'environnement. *Eau & Force* poursuit actuellement une série de démarches pour l'obtention de la certification ISO 14001 du service assainissement du Bourget, relative aux performances environnementales de l'entreprise, une condition sine qua non pour la municipalité vivement engagée dans une démarche de développement durable.

CONTRÔLE DES INSTALLATIONS PRIVÉES

Le nouveau délégataire devra notamment contrôler la conformité des installations, il optimisera la gestion du réseau et s'est engagé sur un niveau de résultat. Il veillera à la qualité des rejets des particuliers et des entreprises de notre commune et devra identifier

Le nouveau prestataire est moins coûteux et plus écologique

en permanence les éventuels parasites dans les eaux. Les contrôles seront obligatoires lors des mutations de logements et systématisés pour les entreprises. Le but : veiller à la qualité des rejets et au respect de la réglementation. Par ailleurs, *Eau & Force* s'engage à intervenir en moins d'une heure en cas d'incident.

INFO PRATIQUE :

Pour tout renseignement concernant le règlement du service d'assainissement, la demande de contrôle de la conformité de raccordement au réseau et la sélectivité d'assainissement, la création de nouveau branchement ainsi que pour toute demande d'intervention sur le réseau public pour déchargement de branchement sous domaine public, engorgement de regard avaloir sur chaussée, refoulement en cas d'orage, remontée d'odeur, etc. Appelez le 0810-878-878 (service joignable 24h/24 7j/7).

GRIPPE A H1N1 : LA MAIRIE VIGILANTE

Malgré la faible portée de l'épidémie de grippe A (H1N1) en France, la Mairie du Bourget reste sur ses gardes et s'associe, selon le principe de précaution, à la cellule de veille mise en place par l'État.

Ces quelques lignes vous permettront de vous informer sur le virus et sur la vigilance à adopter.

Alors que l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) décidait de passer au niveau 5 (sur 6) d'alerte pour la pandémie de grippe A (aussi appelée "porcine"), et que le gouvernement français faisait de même, une réunion de crise s'est tenue lundi 4 mai au sein de la Mairie du Bourget. En effet, les maires sont en première ligne pour mettre en place les mesures décidées par l'État : limitation des risques de contagion, maintien de la capacité des services de la ville à faire face,

protection des acteurs communaux de la crise. En cas de déclenchement d'alerte, la Mairie est opérationnelle, prête à réagir.

ATTENTION À LA GRIPPE A (H1N1)

Les symptômes chez l'homme sont les mêmes que ceux de la grippe saisonnière : fièvre, cour-

batures, toux et fatigue notamment. Le virus se transmet par voie respiratoire (toux, éternement,...), par contact rapproché avec une personne malade, ou par contact avec des objets touchés par un porteur du virus. Néanmoins, le nombre de cas détecté en France reste relativement faible, de plus les médicaments

antiviraux Tamiflu et Relenza, prescrits après diagnostic d'un médecin, sont efficaces contre le virus.

QUELQUES GESTES SIMPLES POUR ÉVITER LA CONTAMINATION

Se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique. Utiliser un mouchoir en papier pour éternuer et tousser puis le jeter dans une poubelle, et là encore se laver les mains. En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant ou le 15. Des spécialistes effectueront un diagnostic et prescriront le traitement adapté, si nécessaire.

En dépit des risques faibles de contagion en France, se laver les mains fréquemment et soigneusement est le premier réflexe à adopter pour limiter les risques.



Pour toute information, vous pouvez appeler le 0 825 302 302 ou visiter le site

www.pandemie-grippale.gouv.fr

UN CONCILIATEUR DE JUSTICE AU BOURGET

« RÉSOUDRE UN LITIGE SANS PASSER PAR LE TRIBUNAL »

Problèmes de voisinage, différend entre fournisseur et client, autres conflits : pour certains litiges, une procédure judiciaire, souvent complexe et coûteuse, peut être évitée. Pour cela, vous pouvez recourir gratuitement au conciliateur de justice à partir du 2 juin.

Désormais, la ville du Bourget dispose de son propre conciliateur de justice en la personne de Jean-Pierre Chevillot. Un conciliateur de justice est une personne bénévole rattachée au tribunal d'instance. Nommé par le Président de la cour d'appel, il a pour mission de favoriser et de constater les règlements à l'amiable des conflits qui lui sont soumis.

L'écoute : une alternative au procès

Le conciliateur de justice a pour rôle de renouer le dialogue entre

les parties qui s'opposent. Il propose ainsi de réunir les personnes concernées autour d'une table pour les écouter, et rechercher une solution de compromis respectant les intérêts de chacun. Lors de la conciliation, les parties peuvent se faire accompagner d'une personne de leur choix. Exerçant depuis plus de 3 ans, Jean-Pierre Chevillot indique n'être ni un juge, ni un avocat. « Je fais en sorte que chacun fasse un pas vers l'autre. Quand deux personnes en conflit acceptent de dialoguer, c'est déjà la moitié du chemin de fait pour trouver une solution. »



Le conciliateur peut intervenir pour régler les litiges entre consommateurs et professionnels.

Dans quels cas demander une conciliation ?

Le conciliateur peut intervenir pour régler les litiges entre consommateurs et professionnels, fournisseurs et clients, propriétaires et locataires ou locataires entre eux. « Le plus souvent, je suis sollicité pour des problèmes de voisinages : mitoyenneté, hauteur des haies, branchages qui dépassent, nuisances sonores, ou stationnement gênant devant l'accès à une propriété, par exemple. »

Son intervention nécessite toutefois l'accord de toutes les parties concernées par le litige et qu'aucune procédure pénale ne soit en cours au moment de la conciliation. Le recours au conciliateur n'est pas possible dans les affaires d'état des personnes (état civil), dans les conflits entre per-

sonnes privées et l'administration, ou dans le domaine du droit de la famille (divorce, garde d'enfants, etc.). Lorsqu'un compromis est trouvé, le conciliateur dresse un constat qui précise les termes de l'accord. Il peut être signé par les deux parties avant d'être déposé et conservé au tribunal.

Entièrement gratuit, le recours au conciliateur de justice constitue une alternative au procès à laquelle on ne pense pas toujours. Et pourtant, cette démarche reste simple d'accès : vous pouvez solliciter une conciliation en prenant rendez-vous en Mairie.

M. Jean-Pierre CHEVILLOT, conciliateur de justice, vous reçoit sur rendez-vous au 1, rue Pierre Curie, tous les mardis, de 14h à 17h. 01.48.38.82.82

ATTENTION AU STATIONNEMENT ABUSIF !

Faire respecter les règles de stationnement, pour la sécurité et le bien-être de tous, c'est au Bourget comme ailleurs une nécessité !

« Les habitudes anciennes ont la vie dure. L'absence de règle ou le non respect du code de la route étaient trop répandus » précise Vincent Capo-Canellas. « Evidemment le retour à la normale passe par une prise de conscience collective : la règle est la même pour tous. Et comme la loi le prévoit, la police municipale sanctionne le stationnement gênant ».

Pour le respect des règles de stationnement

Les agents de police municipale ont, entre autres, pour mission de faire respecter le code de la Route : double file, voitures ventouses (véhicules qui ne bougent pas pendant plus de 7 jours), parking sur des places réservées aux personnes handicapées ou

devant une sortie de garage. Le stationnement anarchique est à

l'origine du manque de places dans les rues de la ville, de la mauvaise circulation et parfois même d'accidents de la route sérieux. « Les contrevenants ne réalisent pas toujours que la protection des personnes est en jeu » justifie Joël Beyssac, chef de la Police Municipale.

Une fourrière contre le stationnement anarchique

Depuis deux mois, la Police Municipale a d'ailleurs recours aux services d'une fourrière pour faire retirer au plus vite les véhicules dont le stationnement est gênant ou dangereux. « J'ai appelé la Police Municipale pour dégager la voiture qui m'empêchait de sortir de mon garage » se réjouit un Bour-



getin de la rue Edgar Quinet. Cette politique commence ainsi progressivement à faire sentir ses effets. « J'observe que les places de stationnement réservées aux handicapés sont mieux respectées depuis

que nous appliquons ces règles drastiques. le stationnement gênant ». En parallèle, nous augmentons les places de stationnement". Les premières mesures ont été d'augmenter l'an dernier le nombre de place de parking en centre-ville, avec la création du parking de l'hôtel de ville et la rénovation du parking du marché, auxquels viendra s'ajouter le parking Elise Deroche qui sera libéré dans les semaines à venir avec la fin des travaux du Mermoz. La gratuité est assurée pendant la première heure pour les Bourgetins » ajoute enfin Lionnel Cathelin, Adjoint au Maire à la sécurité.

La Police Municipale est ouverte du lundi au samedi, de 9h à 18h. Les agents sont à votre écoute au 01 48 38 82 00.

LE MAIRE REND HOMMAGE AUX POLICIERS ET AUX POMPIERS



Mercredi 15 avril, les agents de la Police Nationale du commissariat de La Courmeuve, de la Police Municipale du Bourget, les pompiers de la caserne du Blanc-Mesnil et les agents de la Brigade de Répression des Agressions Violentes (BRAV) étaient les invités du Maire, à l'Hôtel de ville. En présence du Directeur Départemental de la Sécurité Publique, Jean-François Herdhuin, du Commissaire Jérôme Clément et de l'Adjudant Alexandre Alonso, des pompiers du Blanc-Mesnil, Vincent Capo-Canellas a tenu à saluer le travail effectué par ces équipes dans le but de rendre plus sûre et plus agréable la vie quotidienne de tous les habitants. Cette cérémonie était également l'occasion de saluer la nomination du Commissaire Jérôme Clément (en tenue, à droite sur la photo) à la tête du commissariat de La Courmeuve, en charge de notre ville.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

LES JEUNES BOURGETINS RÉCOMPENSÉS

Seize élèves des écoles Jean-Jaurès, Jean-Mermoz et Sainte-Marie, sélectionnés pour la finale inter écoles du concours organisé par la Prévention Routière ont reçu leurs récompenses lors d'une cérémonie qui a pris place à l'Hôtel de ville le 14 avril dernier. Le concours, qui s'est déroulé du 17 au 21 octobre 2008, comportait une épreuve théorique et une épreuve pratique. Initié par le Comité Départemental de la Prévention Routière, il a pour objectif de permettre aux jeunes d'acquérir sans risque les habitudes et attitudes qui font le bon usager de la route. Au total, ce sont près de 380 élèves de CM1 et CM2 qui ont bénéficié de cette action soutenue par les forces de police et l'Inspection Académique. La cérémonie a vu les finalistes être chaleureusement félicités par Vincent Capo-Canellas, Maire du Bourget, en présence du Président et du Directeur du Comité Départemental de la Sécurité Routière, Michel Garreau et Pierre Vigeolas. Les deux meilleurs élèves parmi les seize lauréats défendront les couleurs du Bourget lors de la finale départementale. En cas de victoire, la ville les accueillera... sous les flashes !



REMISE DES CARTES D'ÉLECTEURS

Mardi 28 avril, les nouveaux inscrits sur les listes électorales du Bourget, âgés de 18 ans, étaient invités à l'Hôtel de ville pour se voir remettre leur carte d'électeur en présence du Maire, Vincent Capo-Canellas. Le Maire a appelé l'attention de ces jeunes citoyens sur l'importance du vote, pour que chacun puisse participer à la construction de son avenir.



LA CITOYENNETÉ S'EXPOSE DANS L'HÔTEL DE VILLE

Du 4 au 15 mai 2009, une exposition expliquant la citoyenneté française était visible dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville. Si le "sujet" est devenu "citoyen" à la Révolution française, son droit à participer à la vie politique s'est transformé à de nombreuses reprises en deux siècles. A travers une vingtaine de panneaux prêtés par l'Office national des Anciens combattants, Lionnel Cathelin et Jean-Jacques Jenné, respectivement Adjoint au Maire aux Anciens combattants et Conseiller Municipal délégué à la Mémoire, ont commenté cette représentation de l'histoire du lien social, à plusieurs groupes d'enfants. Naturellement, tous les citoyens étaient conviés.



COLONIES D'ÉTÉ 2009

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Cinq séjours sont organisés par la ville aux mois de juillet et août prochains, à Prémanon (Jura), au Pradet (Var) ainsi qu'à Nice et Antibes (Alpes-Maritimes). Une occasion pour les enfants de 6 à 12 ans de partir à la mer ou à la montagne. *Renseignements et inscriptions auprès de la Direction de l'enfance à l'hôtel de ville. Un document d'information est à votre disposition aux points habituels et sur le site Internet de la ville. Attention ! le nombre de places est limité.*

VITAL'É T É 2009

DES VACANCES POUR CEUX QUI RESTENT

Une sélection d'activités sportives mixée à des sorties culturelles choisies, mélangez le tout avec la bonne humeur estivale : c'est l'ambitieux programme que le service Jeunesse concocte actuellement pour l'opération Vital'été 2009. Avec des nouveautés cette année, de la capoeira, des percussions africaines, de la boxe thaïlandaise, un atelier photo-cinéma et toutes les activités qui ont fait le succès de la première édition, en 2008. Vital'été aura lieu du 6 juillet au 2 août et s'adresse aux jeunes du Bourget de 11 à 17 ans.



Un programme à consommer sans modération

Pour plus d'informations, renseignez-vous dès aujourd'hui auprès du service des Sports à l'EES, rue Roger Salengro ou par téléphone au 01 43 11 27 40 et sur le site Internet de la ville www.le-bourget.fr.

PRÉVENIR LE CANCER EN S'AMUSANT

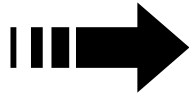
Le 18 mars dernier, une centaine d'enfants des centres de loisirs élémentaire et maternel du Bourget a participé à une demi-journée de prévention du cancer organisée conjointement par la ville et le Comité Départemental de Seine-Saint-Denis, sous l'égide de la Ligue nationale contre le cancer. Les différentes animations avaient pour but de sensibiliser les enfants sur les comportements à risques. Quelques-uns ont même monté un spectacle comique présentant les saines habitudes à adopter tout au long d'une journée-type pour prévenir efficacement le cancer. Les dangers liés à la consommation d'alcool, de tabac, le manque d'activité physique, d'hygiène ou encore la mauvaise alimentation, étaient concrètement mis en scène. Pour conclure cette demi-journée, des tee-shirts, des sacs à dos, bracelets, jeux et autres petits cadeaux rappelant le message préventif, ont été distribués aux enfants naturellement ravis. Au vu du vif succès recueilli, ces petits Bourgetins avertis en valent maintenant deux.





MISE EN PLACE DU RSA

~~RMI~~
Revenu minimum d'insertion



RSA
revenu de Solidarité active

Vous avez sans doute entendu parler du Revenu de Solidarité Active (RSA), une nouvelle allocation voulue par Martin Hirsch, haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté. Le RSA remplace le RMI à partir du 1^{er} juin 2009, il est important de noter que la mesure concerne davantage de personnes que le RMI puisqu'elle s'étend également aux foyers ayant de faibles revenus.

Cumuler revenu d'activités et revenu de solidarité. Le Revenu de Solidarité Active doit permettre à ceux qui retrouvent un emploi de ne pas perdre une partie de leur revenu. En effet, pour certains allocataires, le passage du RMI au SMIC se traduisait par une perte du pouvoir d'achat et favorisait donc peu l'insertion. Les bénéficiaires du RSA atteindront quoi qu'il arrive, un revenu minimum garanti. Le versement de la prestation sera complété selon la situation du bénéficiaire, par un accompagnement social ou professionnel et par des aides financières. **Il faut donc en retenir deux**

choses : c'est un complément de revenu pour les travailleurs pauvres et un minimum social pour ceux qui ne travaillent pas (pour les plus de 25 ans).

Vérifiez votre éligibilité au RSA

Pour obtenir un renseignement rapide sur votre droit à en bénéficier, composez prioritairement le numéro national, le 39 39. Le Conseil Général de Seine-Saint-Denis a aussi mis en place un numéro spécial pour le RSA, joignable au 01 43 93 13 00. Si vous êtes déjà allocataire du RMI ou de

l'API : vous n'avez rien à faire. Votre dossier basculera automatiquement vers le RSA.

Là encore, vous pouvez obtenir des informations supplémentaires par téléphone au 0 820 25 93 10 et sur www.caf.fr. Un test d'éligibilité vous est proposé sur la page d'accueil, laissez vous guider.

Besoin d'aide ? La mairie peut vous accompagner

De nombreuses villes, à l'instar du Bourget, souhaitent appuyer la mise en œuvre du RSA et ce afin de permettre aux administrés d'en tirer le meilleur profit.

La ville met deux lieux à votre disposition où vous pourrez effectuer les tests d'éligibilité au RSA : **Le Service Insertion au 44, avenue de la Division Leclerc (01 48 38 82 84) et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) situé au 86, avenue de la Division Leclerc (01 43 11 26 70).** Le CCAS est également service instructeur du RSA, vous pourrez donc venir y effectuer votre demande. Sur place, vous trouverez des agents municipaux qui vous épauleront dans vos démarches.

Dimanche 21

Yem
32 av. Edouard Vaillant
93000 Bobigny
01 48 47 45 63

Dimanche 28

Tili
1 rue Pasteur
93340 Dugny
01 48 37 17 13

JUILLET 2009

Dimanche 5

Estop
89 rue Roger Salengro
93700 Drancy
01 48 30 74 60

Dimanche 12

Taherally-Issoufaly-Divan
97 rue Anatole France
93700 Drancy
01 41 60 07 68

Mardi 14

Lumière Barbey
120, av de la Division Leclerc
93350 Le Bourget
01 48 37 08 40

Dimanche 19

Cheve
5 place des Nations Unies
93000 Bobigny
01 48 47 43 73

Dimanche 26

Ohayon
82 av Henri Barbusse
93700 Drancy
01 48 32 11 21

AOÛT 2009

Dimanche 2

Morin
34, rue Roger Salengro
93700 Drancy
01 48 32 05 72

Dimanche 9

Rebeyrolle
5, rue Marcelin Berthelot
93700 Drancy
01 48 32 02 11

Samedi 15

Bouquin
17 av Jean Jaurès
93700 Drancy
01 48 32 05 38

Dimanche 16

Rouquet
73 av Marceau
93700 Drancy
01 48 32 04 90

Dimanche 23

Alouini
Cité de la Muette
93700 Drancy
01 48 30 01 95

Dimanche 30

Multon
115, rue de la République
93700 Drancy
01 48 32 12 88

COLLECTE DES RESTOS : "MERCİ AUX BOURGETINS"



Comme chaque année, les bénévoles des Restos du Coeur ont achevé la saison d'hiver par une nouvelle collecte nationale les 6 et 7 mars derniers afin de reconstituer les stocks d'aliments qui seront distribués dès les premiers froids de l'année. Josette Raunier, présidente de l'antenne des Restos dans notre ville, "remercie les Bourgetins de la générosité témoignée cette fois encore à l'association" et annonce 1,4 tonne de denrées collectées, un chiffre qui fait honneur au Bourget. Les Restos du Coeur ont terminé les distributions le 6 avril dernier et entameront les inscriptions pour l'hiver 2009 dès le mois de novembre.

ELECTRICITÉ : PENSEZ AU TARIF DE PREMIÈRE NECESSITÉ

Le Tarif de Première Nécessité (TPN) est un tarif permettant de bénéficier de réductions sur vos factures d'électricité allant de 30% pour une personne seule et jusqu'à 50% pour un couple avec enfants. Les allocataires du RMI (ou du RSA à partir du 1^{er} juin 2009), les foyers ayant de faibles ressources ont droit à ce Tarif de Première Nécessité.

Un numéro gratuit a été mis en place pour répondre à toutes vos questions, le 0 800 333 123.

"Au Bourget, environ 600 personnes sont susceptibles de tirer parti du Tarif de Première Nécessité, et pourtant seuls 182 foyers ont fait les démarches pour en bénéficier aujourd'hui" regrette Jean-Pierre Lucas, Adjoint au maire en charge de l'action sociale.

CANICULE : LA VILLE ACTIVE SON PLAN VEILLE

La ville organise, comme chaque été depuis 6 ans, son plan canicule 2009. Celui-ci a notamment l'objectif d'informer le public et repérer les personnes les plus fragiles afin de pouvoir réagir le plus rapidement possible en cas de fortes chaleurs. La Ville vient d'adresser un questionnaire aux seniors de plus de 60 ans (n'hésitez pas à le demander auprès de la mairie si vous ne l'avez pas reçu).

Faites vous inscrire auprès des services du Bourget

Si vous souhaitez bénéficier d'une attention particulière du CCAS, il vous faut remplir ce questionnaire, même si vous vous étiez déjà inscrit l'année dernière. En effet, la loi oblige les services de la ville à détruire les fichiers regroupant les coordonnées des Bourgetins, lorsque le risque de canicule cesse. Il faut donc vous réinscrire chaque année.

Du 1^{er} juillet au 31 août, la ville met à votre disposition un numéro gratuit : **0 805 80 00 42**. Les équipes du CCAS vous répondent 24h/24 et 7j/7, n'hésitez pas.

Si vous vous trouvez hors du Bourget, vous pouvez également joindre la plateforme nationale "Canicule Info Service" au 0 800 06 66 66, ainsi que les numéros traditionnels, les pompiers au 18, le SAMU au 15 et le 112 dans tous les pays de l'Union Européenne.



LE CHOIX DE PRÉSERVER L'AVENIR

Le 26 mars dernier, le Conseil Municipal était appelé à adopter le budget et à fixer les taux des impôts locaux en 2009. Des choix rendus difficiles par la crise que le pays traverse. Face aux incertitudes, les débats ont abouti au vote d'un budget qui se veut maîtrisé sans renoncer pour autant aux choix qui favoriseront la relance de notre ville.

	TAXE D'HABITATION		TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	
	Taux 2009	Evolution 09/08	Taux 2009	Evolution 09/08
Aubervilliers	15,41	13%	27,44	16%
Bobigny	17,75	10%	25,83	10%
La Courneuve	9,33	12%	22,39	9%
Le Bourget	12,78	5%	11,26	5%

La crise touche de plein fouet l'ensemble des collectivités territoriales. Le Bourget n'est hélas pas épargné. Cette année, certaines recettes vont diminuer brutalement : - 25% pour les droits de mutation, -20% pour les compensations de l'Etat, ... Dans le même temps, si les charges de fonctionnement (frais de personnel, ...) sont maîtrisées, la ville souhaite offrir de nouveaux services à la population et souhaite également être aux côtés des Bourgetins en difficultés à cause de la crise. L'équilibre budgétaire est donc dans ce contexte difficile à atteindre.

DES EFFORTS AUJOURD'HUI POUR MIEUX VIVRE DEMAIN

Cette situation conduit l'équipe municipale à adopter la posture qui s'impose : celle du réalisme. Un programme d'économie et de maîtrise des dépenses est ainsi mené, des investissements sont également reportés. L'objectif est de se donner les moyens de maintenir des projets stratégiques pour la commune : dépenser moins sans hypothéquer l'avenir.

DES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES POUR L'AVENIR DU BOURGET

Si les marges de manœuvre sont réduites, le budget voté est celui d'une ville qui ne renonce pas pour autant aux services attendus par les Bourgetins, à l'instar de la Police Municipale, de la Jeunesse (avec l'objectif d'un nouveau Service Jeunesse à la rentrée) ou encore la propreté de nos rues (réorganisation à la fin de l'année). Parmi les grands axes de ce budget 2009, la ville investit prioritairement dans l'édu-

cation. L'ouverture de la nouvelle école (1,5M€ cette année pour un coût total de 6,5M€), avenue Marcel Dassault, ainsi que l'ouverture d'une à deux classes pour la rentrée prochaine ont donc été maintenues. La deuxième priorité est la sécurité. La Police Municipale se verra ainsi dotée d'un véritable poste dont les travaux commenceront dès l'été. Qui plus est, l'effort de vidéo-protection est maintenu. Enfin, le développement durable ne sera pas oublié avec le lancement d'un agenda 21. Un projet majeur pour les générations futures, comme pour la qualité de vie des Bourgetins sur le long terme.

C'est donc le souci de préparer au mieux l'avenir qui a guidé les choix de la municipalité pour ce budget 2009. Si les décisions prises constituent autant d'effort à fournir pour chacun d'entre nous dans l'immédiat, elles permet-

tront autant d'effets positifs dans les années à venir.

Pour permettre à la ville de conduire les projets qui lui sont indispensables, une augmentation de 5% des taux a dû être décidée. Rappelons que les impôts n'ont pas été augmentés depuis 2004 alors qu'entre temps, l'inflation s'est élevée de 10%. Plus modérée que dans certaines communes voisines (voir tableaux), cette hausse servira intégralement à financer l'effort d'investissement. L'autofinancement augmente ainsi de 20%. L'emprunt s'en trouve limité. « A moyen terme, les perspectives sont bonnes. Il faut passer la crise » rappellent Vincent Capo-Canellas et Albert Conty, Adjoint au Maire en charge des Finances. En lançant la nouvelle école, la ville investit dans l'avenir. Elle s'impose en conséquence la discipline budgétaire qui correspond.

*La nouvelle école : un investissement de 1,5 M€
cette année pour un coût total de 6,5 M€ .*



« LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE EST **SAINE** ET EN NETTE AMÉLIORATION »

Le compte est bon ! Telle est la conclusion du rapport de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France qui vient d'examiner la gestion de notre ville entre 2001 et 2006. Les chambres régionales des comptes dépendent de la Cour des comptes : elles contrôlent la régularité, la qualité et la probité des gestions publiques locales.

« **L**a gestion financière de la ville du Bourget est saine ». Cette fois-ci, ce n'est pas le Maire et la Municipalité qui l'affirment, mais les magistrats indépendants de la Chambre régionale des Comptes qui l'écrivent noir sur blanc après l'examen minutieux des comptes de la ville. Ces magistrats financiers, qui n'ont ni l'habitude ni la réputation d'être complaisants avec les élus locaux, donnent aujourd'hui un satisfecit à la gestion municipale depuis 2001. De quoi rassurer les Bourgetins sur la bonne santé financière de la Mairie.

LE REFLET DES EFFORTS DE GESTION DE LA MUNICIPALITÉ

« Nous n'avons pas à rougir de ce qui est écrit dans ce rapport » commente d'emblée Vincent Capo-Canellas. En effet, dès les premières lignes, la chambre met en avant « des comptes sincères et permettant de mener une analyse financière fiable ».

Le rapport observe par ailleurs que « la commune dégage un résultat comptable positif ». Il pointe également une maîtrise des charges de personnel, une modernisation de la politique d'achat de la ville, et une augmentation sensible de ses recettes. Les magistrats encouragent en outre le mouvement de mutualisation de services initié par la Communauté de Communes, source d'économie.

UN EFFORT D'INVESTISSEMENT ET LA PERSPECTIVE DE NOUVELLES RECETTES

La Chambre note, d'autre part, un effort important d'investissements depuis 7 ans. Conséquence logique : pour financer ces investissements indispensables à la ville, l'endettement qui avait été préalablement réduit, a logiquement retrouvé un niveau légèrement supérieur à la moyenne. Signe

ments et à la surface importante de nouveaux bureaux, qui permettront de financer les prochains investissements. « Ce rapport démontre que le sens que nous avons donné à la gestion de la mairie est le bon et que nous sommes sur la bonne voie. La stratégie de relance de la ville porte ses fruits et l'avenir du Bourget s'éclaircit à terme. C'est un vrai encouragement à poursuivre nos efforts » conclut le Maire.



Le rapport témoigne que l'avenir du Bourget s'éclaircit.

de l'amélioration de la situation financière de la ville, le ratio de désendettement (dette/capacité d'autofinancement) est malgré cela passé, de 164 ans en 2002 à 19 ans en 2006. L'autofinancement reste à consolider et impose à la ville de maintenir ses efforts de gestion (l'autofinancement augmente toutefois de 20% en 2009). Enfin, les magistrats prévoient un accroissement remarquable des ressources de la ville, grâce à la construction loge-



MAJORITÉ MUNICIPALE " RÉUSSIR LE BOURGET, ENSEMBLE ! "

A la veille de l'été, juin est traditionnellement un mois riche en événements : fêtes d'écoles, d'associations, mais aussi *Fête de la Musique* pour la première fois place du marché le 21, *Festival de danse des Envolées* les 26 et 27, *Relais pour la vie* de la Ligue contre le cancer les 27 et 28 au stade... De quoi souffler après un Salon de l'aviation lui-même intense et une année... usante. L'été sera propice aux travaux pour nos enfants dans les écoles et l'occasion d'animations et de stages comme en 2008 avant une offre renouvelée à la rentrée. Nous pourrions aussi nous retrouver le 13 juillet pour le traditionnel bal suivi du feu d'artifice et profiter de l'ouverture du nouveau passage piéton au pied de l'immeuble de bureau « Mermoz » qui prolonge les liaisons douces déjà créées depuis les différents quartiers vers la gare. La rentrée bien que lointaine s'annonce chargée. Pour choisir vos activités et celles de vos enfants réservez les dates : rentrée sportive le 5 septembre, rentrée culturelle le 6.

Les élus de la liste "Réussir le Bourget, ensemble !"

GROUPE " LE BOURGET POUR TOUS "

Texte non parvenu à ce jour

GROUPE " MIEUX VIVRE AU BOURGET "

Les vacances approchent et beaucoup de familles ne pourront pas partir. Le contexte économique ne leur laisse pas le choix : elles vont devoir rester au Bourget. Nombreux vont être les enfants, les adolescents qui n'auront rien à faire pendant les deux mois de vacances scolaires. Si effectivement la municipalité n'est pas responsable de la crise que traverse notre pays, elle doit se préoccuper de sa jeunesse. Et pour cela, il ne suffit pas de dire qu'il existe des structures dans la ville pour les accueillir, encore faut-il qu'elles existent réellement. Les enfants des écoles primaires peuvent aller au centre de loisirs. Mais de 11 à 18 ans, l'offre est quasi nulle, seules quelques places sont proposées aux jeunes adolescents. Or, il est important que des activités soient proposées à l'ensemble des jeunes bourgetins. Et lorsque les vacances se sont bien déroulées, la reprise des cours est plus facile.

Les élus de la liste « Mieux vivre au Bourget » : Freddy MAHON, Houshna RAMJAN, Nathalie KILO



PERMANENCES DU MAIRE

Vincent CAPO-CANELLAS, Maire-Conseiller Général, reçoit sur rendez-vous, le samedi matin ou en semaine.

Vous pouvez contacter son secrétariat au 01 48 38 82 46 ou au 01 48 38 82 13.

Vous pouvez lui écrire à : mairie@ville-lebourget.fr

SI VOUS NE RECEVEZ PAS LE BOURGET EN DIRECT

La Direction de la Communication de la ville est attentive à ce problème. En effet, l'absence d'un gardien ou encore certains digicodes, peuvent empêcher la société de distribution d'atteindre les boîtes aux lettres.

Si vous êtes dans ce cas, merci de contacter la Direction de la Communication au 01 48 38 82 56. Tout sera mis en oeuvre pour vous faire parvenir votre journal municipal.

Inauguration de l'avenue Marcel Dassault mercredi 17 juin à 11H



Vincent Capo-Canellas et l'ensemble du Conseil Municipal convient la population le 17 juin prochain à 11h, pour inaugurer l'avenue Marcel Dassault. En présence de Serge Dassault, président du groupe Dassault et fils de cette figure emblématique du XX^e siècle. L'avenue Dassault se situe dans la continuité de l'allée Dassault au coeur des nouveaux quartiers, l'inauguration prendra place au niveau du rond point face au Mermoz. L'événement sera suivi du verre de l'amitié.

Rappelons que Marcel Dassault avait refusé d'apporter son savoir-faire aéronautique aux nazis. Sa courageuse décision eu pour conséquence l'internement à Drancy puis la déportation dans le camp de Buchenwald de la famille Dassault en août 1944.



Inauguration du square de Little Falls 27 juin 11h

Avenue du Commandant Rolland

En présence de la délégation de Little Falls



Votre vignette « résident » vous attend.

Les vignettes pour le stationnement des résidents sont à votre disposition au service de la Police Municipale, situé impasse du Marché (01 48 38 82 00), afin de bénéficier d'un tarif préférentiel sur les parkings du Marché, de l'Hôtel de Ville et Elise Deroche.

Nous vous rappelons les documents à fournir pour l'obtention de celle-ci :

- la carte grise de votre véhicule
- une attestation de domicile
- une pièce d'identité



ABDO S'ENRICHIT D'UNE SECTION HANDISPORT

L'association s'adapte actuellement et est en mesure d'accueillir les athlètes handicapés. Au-delà de la pratique de l'athlétisme, ABDO veut devenir un pôle d'impulsion du handisport.

Les membres de l'Athlétisme le Bourget Drancy Olympique ont une passion : le dépassement de soi. Lorsqu'en 2007 Azzedine Alhauari, malvoyant, rejoint le club et parvient à décrocher la quatrième place des championnats de France de cross handisport, les administrateurs d'ABDO sont séduits. Cet "élément déclencheur" les pousse à ouvrir une section handisport.

Dans les starting-blocks

Affiliée à la Fédération Française Handisport (FFH), ABDO est maintenant prête à accueillir presque tous les athlètes à mobilité réduite. Elle s'est donnée les moyens de travailler avec des entraîneurs spécialisés pour les malvoyants, les sourds muets et quasiment toutes les autres infirmités. L'équipe va encore s'étoffer, une permanente sera bientôt diplômée et une jeune athlète du club s'apprête à faire la même chose. « Il faut faire savoir que nous sommes opérationnels » déclare Régis Forgeot, secrétaire général. Déjà un partenariat est envisagé avec l'établissement Didier Daurat. Les enfants de l'Unité Pédagogique d'Intégration qui regroupe des élèves mal-voyants du collège, se verront proposer les activités du club avec des entraîneurs spé-



De gauche à droite : Patrick Perrot (athlète en fauteuil, membre du Comité départemental), Assia El Hammouni (porte drapeau à Pékin), Aladji Ba (double médaillé en 2000 et 2004), Nantenin Keita (double médaillée 2008), Azzedine Alhauari (Athlète confirmé en cross handisport).

cialisés. « On espère que ces jeunes prendront goût au sport, avec nous ils pourront pratiquer en toute sécurité ». Il faut préciser en revanche que les infrastructures ne permettent pas encore d'entraîner les athlètes en fauteuils.

Favoriser l'intégration des handicapés dans la Communauté de communes

Pour appuyer ce discours ABDO a organisé le 11 avril dernier une projection-débat sur le thème "le handicap, une autre vision de la vie", avec un documentaire édifiant : "Quatre aventurières en route

vers Pékin". Par la suite un échange entre les athlètes du film et les soixante-dix spectateurs présents a été l'occasion d'aborder « librement les questions taboues sur le handicap ».

La démarche de l'association va au-delà de l'athlétisme, « le but est de sensibiliser la population aux handi-

sports. Montrer qu'il existe des solutions pour faire du sport à tout niveau malgré l'infirmité et encourager les initiatives » expose Régis Forgeot. Le secrétaire général se rapproche actuellement du drancéen Dominique Casagrande, directeur technique national de Tir à l'arc, il entraînait l'équipe de France lors des derniers Jeux Paralympiques. Ensemble les deux hommes souhaitent créer un autre club au sein de la Communauté de communes. Si le projet abouti, les personnes handicapées pourraient non seulement y pratiquer un sport mais en plus avoir le choix entre deux disciplines.

TENNIS : UN COURT TOUT NEUF ET EN LIBRE D'ACCÈS



Les travaux de réfection engagés sur l'un des terrains de tennis du Stade Municipal sont terminés. C'est un court "en dur", bâti en béton poreux, absorbant considérablement la pluie. Pour cette opération la municipalité a investi trente-deux mille euros. Le terrain est ouvert à tous et sans conditions d'accès, aux heures d'ouverture du stade, de 8h30 à 21h30.

LES HORAIRES DE LA PISCINE CHANGENT

Les horaires de la piscine intercommunale viennent d'être modifiés. Avant de venir piquer une tête, consultez le tableau ci-dessous. A noter, la caisse ferme une demi-heure avant l'évacuation des bassins et le bonnet de bain reste obligatoire. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le www.le-bourget.fr



Jour	Période Scolaire	Petites Vacances	Vacances d'été
Lundi	12h/13h30 16h15/18h	14h30/18h	14h30/19h
Mardi	10h/13h30	10h/13h15 14h30/18h	10h/13h15 14h30/19h
Mercredi	12h/19h	12h/13h15 14h30/19h	12h/13h15 14h30/19h
Jeudi	12h/13h30	10h/13h15 14h30/18h	10h/13h15 14h30/19h
Vendredi	12h/13h30 16h15/18h	12h/13h15 14h30/18h	12h/13h15 14h30/19h
Samedi	9h/12h30	9h/12h30 14h30/18h	9h/12h30 14h30/18h
Dimanche	9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30

Pour le confort des nageurs quel que soit le niveau, des lignes de nages seront désormais installées en semaine, entre 12h et 13h30 ainsi que le week-end.

MOBILISATION RÉUSSIE DU TOURNOI "POUR L'AMOUR DE LA VIE"

Le tournoi féminin organisé par le Tennis Club du Bourget du 14 février au 1^{er} mars, en faveur de la Ligue Contre le Cancer, a réuni cette année encore près de 200 joueuses. Le principe de ce tournoi, ouvert aux femmes et auquel la ville s'associe, est de récolter des fonds à travers les inscriptions des joueuses, les entrées des spectateurs ainsi que d'autres opérations comme une tombola. A l'issue de la quinzaine, un chèque de 3700 euros a été remis par Martine Pasquier, présidente du Tennis Club, à Jacquy Romain, président de la Ligue Contre le Cancer en présence de Jean-Michel Lafin, Conseiller Municipal délégué aux Sports qui représentait la municipalité. Rendez-vous l'année prochaine pour continuer la sensibilisation sur les risques du cancer.



LE RELAIS POUR LA VIE

24 HEURES POUR FAIRE
RECULER LE CANCERRAYMOND MULINGHAUSEN,
L'HOMME AUX 100 000
PLONGEONS S'EST ÉTEINT

C'est une première en Île-de-France et un honneur pour notre ville, Le Bourget accueillera les 27 et 28 juin prochain au Stade Municipal des Sports une manifestation hors du commun organisée par la Ligue contre le Cancer: le Relais pour la Vie, 24 heures de solidarité contre le Cancer.

Le Relais pour la Vie n'est pas un événement sportif, mais un rassemblement solidaire qui offre à chacun une chance de participer au combat contre le cancer. Cette manifestation réunit des équipes d'une dizaine de personnes qui se relaient pour marcher, courir, ou tout simplement flâner le long d'une piste. Ils se relayeront autour du terrain pendant 24 heures, comme un symbole de la condition de vie des malades : vivre jour et nuit dans l'épreuve que représente la maladie. Ce n'est en aucun cas une course. Le Relais pour la Vie, c'est aussi une grande fête : le parc sportif se transformera le temps d'un week-end en grande fête avec une multitude d'animations culturelles et de loisirs, avec la participation des associations bourgetines.



PRÉVENIR, GUÉRIR, SOUTENIR

Le Relais pour la Vie poursuit plusieurs objectifs. Le premier est de changer le regard porté sur les malades. Le deuxième objectif est de sensibiliser les participants sur les risques du cancer. En effet, ce week-end sera aussi une opportunité pour la prévention et le dépistage. Les fonds récoltés lors de cette journée seront intégralement utilisés pour la recherche, l'aide aux malades et l'information du public. Rappelons que 150 000 per-

sonnes meurent chaque année d'un cancer. Par ailleurs, le relais pour la vie est un moment fort pour soutenir psychologiquement les malades, ces derniers rencontrent des personnes partageant un même vécu. Cela permet aussi de changer le regard que l'opinion publique porte sur le cancer et sur les personnes qui en sont atteintes « Ces objectifs prennent toute leur importance quand on sait que le cancer est la première cause de mortalité en Seine-Saint-Denis » justifie Jacquy Romain, Président du comité départemental. Or, dans de nombreux cas, le cancer est évitable.

DEUX TEMPS FORTS

Si l'événement se veut festif, l'émotion sera aussi au rendez-vous. Le Relais pour la Vie débutera par le Tour d'honneur des survivants, des malades et anciens malades du cancer. Symboliquement, ce premier tour de piste tend à montrer qu'il y a une vie pendant et après la maladie. Second temps fort : la Cérémonie des Lumières qui a lieu à la tombée de la nuit. Des centaines de bougies sont allumées sur le terrain pour former un cœur. Il s'agit de rendre hommage à ceux qui ont été emportés par la maladie, libre à chacun d'accompagner sa flamme d'un message.

VENEZ PARTICIPER !

Si vous souhaitez participer au Relais pour la Vie, vous avez la possibilité de former un groupe comme vous l'entendez : collègues d'une entreprise, membres d'une association ou d'une famille, groupe d'amis. La participation est de 5 euros par personne, somme entièrement reversée à la Ligue Contre le Cancer départementale. Prenez contact avec le Comité de Seine-Saint-Denis au 01 48 35 17 01 ou par courriel cd93@ligue-cancer.net. Vous pouvez aussi participer en vous rendant à la manifestation, profiter des animations qui auront lieu en parallèle, encourager les relayeurs. Vous n'avez pas besoin de réserver. Votre seule présence aide la lutte. Venez nombreux !

Il était aussi lié à notre ville qu'à l'histoire du sport français, Raymond Mulinghausen, champion internationalement reconnu, nous a quittés le 18 février dernier à l'âge de 88 ans. "Mulin" fut l'un des champions français les plus titrés en plongeon, en tremplin et haut vol confondus avec un palmarès édifiant. Il décroche son premier titre à l'âge de 19 ans et ne cessera plus de dominer ces disciplines avec vingt titres de champion de France successifs et vingt-deux sélections internationales. Il devient champion d'Angleterre en 1946 et "Mulin" parviendra même à décrocher une cinquième et une septième places aux Jeux Olympiques de Londres en 1948, l'équipe de France s'était alors réunie autour de lui au Bourget à la fin des Jeux.



Dès 1946 il fonde la section natation du Club Municipal du Bourget, sous l'impulsion de son ami, Raoul Clerget alors Président du CMB. C'est le point de départ d'une longue série de titres de champion de France pour le CMB, jusqu'en avril 1953 date à laquelle Raymond Mulinghausen part à Meknès au Maroc pour participer lancement d'un grand centre sportif. Il faut aussi rappeler que l'homme avait fait preuve de courage pour éteindre l'incendie déclenché par les nazis en fuite, en 1945. Raymond Mulinghausen était officier dans l'Ordre National du Mérite.

DU 12 AU 20 JUILLET,
ITINÉRAIRE BIS EMMÈNENT
VOS ENFANTS SUR LA
ROUTE DES VACANCES !

C'est dans le centre de la France en Corrèze, dans le petit village d'Allassac au coeur de la vallée de la Vézère qu'Itinéraire Bis amène les enfants de l'association cette été. Comme chaque année, l'association propose des vacances à prix réduit



aux enfants du Bourget. Cet été, le séjour se déroulera du 12 au 20 juillet en Corrèze. Les membres de l'association ont choisi un gîte idéalement situé dans une grande prairie en bordure de rivière, un lieu qui offre un confort total et dispose d'une base de loisirs de plein air sur place. De nombreuses activités y seront proposées aux enfants, notamment du canoë, de la mini moto, des jeux de piscine, des activités nautiques, de l'équitation, du tennis de table, des randonnées, de nombreux jeux collectifs et même de la via ferrata (un sport qui mêle les joies de la randonnée et de l'escalade). Les jeunes participeront également à la fête du 14 juillet locale. Le transport s'effectuera par car depuis Paris jusqu'au gîte, où une voiture sera mise à la disposition d'Itinéraire Bis, pour tout le séjour.

Renseignements et réservations dès maintenant, auprès de Laure Sage, joignable au 06 27 57 42 96. Une contribution de 110 euros par enfant est demandée, avec possibilité de paiement échelonné. Attention le nombre de places est limité.

La cérémonie des lumières a lieu à la tombée la nuit. Le stade municipal est alors illuminé d'une multitude de bougies, par lesquelles ceux qui ont perdu un proche, lui adressent un mot, un message d'amour.

COMMÉMORATIONS

64^e COMMÉMORATION DU 8-MAI

La Conseil Municipal avait également convié la population le 8 mai dernier pour célébrer le 64^e anniversaire de l'Armistice marquant la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie en 1945. Vincent Capo-Canellas et son Adjoint, Lionnel Cathelin ont prononcé une première allocution commémorative dans la cour Maxime Husson, en présence des associations d'Anciens combattants, de victimes de guerres et de médaillés militaires. Le traditionnel cortège des officiels mêlés à la population a ensuite pris le chemin du cimetière communal (en empruntant les avenues de la Division Leclerc et J.F. Kennedy). Un nouvel hommage y a été rendu devant le monument aux morts, pour ceux qui sont tombés pour notre pays.



Rendez-vous le jeudi 18 Juin à 17h30
devant le Mémorial
du Square Charles de Gaulle.

69^e anniversaire de l'appel du 18 Juin 1940

Premier discours prononcé par le Général de Gaulle depuis Londres sur les ondes de la BBC, peu entendu mais repris dès le lendemain par la presse française, c'est un texte fondateur de la Résistance française. Le Maire, Vincent Capo-Canellas, l'Adjoint au Maire, Lionnel Cathelin, le Conseil Municipal et les Associations d'Anciens Combattants vous prient d'honorer de votre présence, la cérémonie commémorative de l'Appel historique.

Thé dansant



dimanche 28 juin

à partir de 14h30 à la Salle des fêtes de l'Hôtel de ville
Entrée gratuite pour les Bourgetins - 3€ pour les non Bourgetins

MAURICE MANENT NOUS A QUITTÉS

Il rêvait de l'Afrique, Maurice Manent, personnage clé des jumelages du Bourget, est décédé le 4 mars dernier. Il était l'artisan des premiers liens d'amitié entre notre ville et le continent africain. Professeur de français au collège Didier Daurat jusqu'en 1979, Maurice Manent y avait pris l'initiative de faire correspondre ses élèves et les jeunes d'un centre de formation rural et artisanal situé à Gitarama, une ville située au centre du Rwanda. L'intérêt pour la culture rwandaise grandit et l'idée d'un rapprochement entre notre commune et ce pays d'Afrique fait son chemin. L'implication de Maurice Manent au sein du Comité des Cités Unies du Bourget (C.C.U.B.) aboutira en février 1987, par la signature d'un protocole d'amitié avec la ville de Mushubati.

LE CORRESPONDANT DÉFENSE, TRAIT D'UNION ENTRE LES BOURGETINS ET LEUR ARMÉE

Depuis 2001, les communes françaises ont toutes un « correspondant défense ». Ceux-ci ont deux rôles principaux : assurer un lien "Armée-Nation" et promouvoir l'esprit de défense de notre pays. Il s'agit d'un interlocuteur incontournable des citoyens pour toutes les questions de défense.

SENSIBILISER LES CONCITOYENS AUX QUESTIONS DE DÉFENSE

Dans notre ville, c'est Jean-Jacques Jenné, Conseiller Municipal délégué à la Mémoire, qui assure ces actions de proximité. Le renouvellement des conseils municipaux a été l'occasion pour le ministre de la Défense, Hervé Morin, de renforcer le dispositif afin de multiplier les contacts entre les citoyens et leur correspondant défense. A travers ce dernier, les Bourgetins peuvent notamment accéder à des témoignages, des projections, des débats, s'informer sur les opérations conduites par les forces françaises sur le territoire et à l'étranger. « Nous pouvons, par exemple, faire visiter les sites de la défense à ceux qui le souhaitent ».

L'ACCÈS AUX EMPLOIS CIVILS ET MILITAIRES DE LA DÉFENSE

L'armée recrute chaque année tout jeune (dès 16 ans) désireux d'apporter son concours à l'organisation de la défense de notre pays, dans des domaines aussi divers que variés, sans condition de diplôme. « Les jeunes ne pensent pas à consulter les offres d'emplois et de formations de l'Armée. C'est dommage car l'armée recrute dans plus de quarante corps de métiers différents. Nous sommes là pour informer les jeunes s'ils le souhaitent » explique Jean-Jacques Jenné.

Pour prendre contact avec Jean-Jacques Jenné, votre correspondant défense, vous pouvez le joindre au 06 10 19 10 84

ou encore par e-mail : jj.jenne@orange.fr



DES COLLÉGIENS HONORENT LE SOLDAT INCONNU

Une vingtaine de jeunes du collège Didier Daurat a participé à une sortie à l'Arc de Triomphe en compagnie d'anciens combattants, le 12 février dernier. Ensemble ils ont déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du Soldat inconnu et assisté à la cérémonie des médaillés militaires. Chaque jour, les associations d'anciens combattants, police, pompiers, sécurité civile ravivent la flamme du souvenir. Favoriser le devoir de mémoire qui incombe à tous est une autre des prérogatives du correspondant défense.

NOUVEAU SUCCÈS POUR LA FÊTE DES FAITOUTS CRÉOLES

Le 25 avril dernier, notre ville accueillait la deuxième édition de la Fête des Faitouts Créoles, au gymnase Paul Simon. Une chanteuse bien connue des amoureux de la culture antillaise, Sylviane Cedia, parrainait l'événement qui a réuni plus de 400 personnes. « De plus en plus de Bourgetins n'ayant aucun lien avec les Antilles se joignent à nous. Ils découvrent la gastronomie créole ainsi que les chants et

danses traditionnelles. C'est un bonheur supplémentaire pour l'association » confie Jude Louisy. Le Président d'ADE Promotion, promet d'ores et déjà qu'une troisième Fête des Faitouts Créoles aura lieu au Bourget en 2010.



DEUX ANS APRÈS ET EN PLEINE CROISSANCE

Elle a ouvert ses portes le 28 avril 2007. Deux ans après, la médiathèque George Brassens affiche un beau bilan avec une fréquentation qui ne cesse de s'amplifier. Le réseau de lecture publique ne s'est ainsi jamais aussi bien porté. Situé avenue Marceau à Drancy, à quelques pas du Bourget, ce bâtiment sublime, tout de verre et de brique blanche, est devenu un symbole de la coopération intercommunale. Joyeux anniversaire !

La médiathèque intercommunale est ouverte à tous les Bourgetins, Drancéens et désormais depuis le début de l'année, aux Dugnysiens qui souhaitent découvrir un lieu exclusivement dédié à l'information, la lecture et au divertissement. Un équipement culturel entièrement gratuit destiné aux 90 000 habitants de la Communauté de Communes de l'Aéroport du Bourget. La collection des documents empruntables ne cessent de s'étoffer : aujourd'hui plus de 100 000 documents dont 75 000 livres, plus de 20 000 DVDs et CDs, une quarantaine de postes informatiques connectés à Internet. Elle donne accès à des documents sur tous les sujets, sous de multiples formes (livres en gros caractères, en langues étrangères, films, revues, BD) et pour tous les usages (consultation sur place, prêt, travail en groupe). Avec une inscription valable dans tout le réseau, le public peut emprunter un support à la Médiathèque Georges Brassens et le retourner dans une des six autres médiathèques du réseau dont la bibliothèque du Bourget, idem pour la réservation de documents. Quant aux facilités de prêt en termes de durée et de quantité, elles satisfont les habitués et les raviront cet été (prêts de livres en nombre illimité, 8 DVD, CD pour 8 semaines). Visiblement, la médiathèque intercommunale sait répondre aux besoins de tous, qu'ils soient scolaires, professionnels ou le fruit d'une insatiable curiosité.

La Médiathèque permet à chacun d'accéder gratuitement à la culture.

La culture non stop

La médiathèque avait commencé fort en proposant un service inédit en France : une ouverture sept jours sur sept. « L'objectif était double, rappelle Anthony Mangin, Vice-Président de la Communauté de Communes. Faire en sorte que Bourgetins et Drancéens ne soient plus obligés de se rendre dans des villes voisines pour bénéficier des atouts d'un tel équipement et permettre aux usagers ne travaillant pas le lundi de s'y rendre ce jour ». Quant à ceux qui apprécient les fins de week-end autour d'un bon livre ou d'une revue de leur choix, avec l'ouverture dominicale, finie la frustration de ne pas avoir à proximité un lieu dédié à ce genre de plaisirs. L'élargissement des créneaux d'ouverture, les facilités de prêt en terme de durée et de quantité, la mise à disposition d'outils multimédia et internet, autant d'éléments qui ont contribué à l'augmentation fulgurante du nombre de prêts à la médiathèque intercommunale et, par ricochet, dans l'ensemble du réseau de lecture publique au Bourget, à Dugny et à Drancy (250 000 prêts en 2008 pour la MGB et 430 000 dans l'ensemble du réseau). « Les gens ont pris l'habitude d'aller d'une médiathèque à une autre et apprécient ce nouveau service. En multipliant les espaces culturels, nous avons aussi multiplié la fréquentation » indique le responsable de la bibliothèque du Bourget.

UNE PROGRAMMATION RICHE

C'est un lieu débordant de vie qui a vu le jour. Lectures à voix haute, séances "heure du conte", rencontres avec des auteurs, accueil spécifique pour les classes et groupes, conférences, expositions. Et toujours les ateliers informatiques gratuits pour ceux qui voudraient apprendre à utiliser l'outil Internet, créer un blog ou maîtriser les logiciels de bureautique courants. « Avec cet équipement, la Communauté de Communes a voulu permettre à chacun d'accéder gratuitement à la connaissance et à la culture » insiste Vincent Capo-Canellas. Rappelons que de nombreux partenariats ont été engagés avec les écoles, les collèges, les maisons de retraite et autres acteurs sociaux et même avec les petits de la crèche Maryse Bastié.

Deux prochains événements à ne pas rater à la médiathèque :

Conférence littéraire le mardi 23 juin à 15h



"De Boris Vian à Serge Gainsbourg : deux poètes icônes de Saint Germain des Prés".



Animée par Laurent Perreaux, la conférence sera suivie d'une lecture de textes par les médiathécaires.

Exposition Photo du 19 juin au 3 juillet

L'association drancéenne "Objectif Noir et Blanc" s'approprie le premier étage de la médiathèque Georges Brassens, pour une exposition sur un thème libre. Le collectif de l'association vous présente environ soixante-dix oeuvres réalisées sur les thématiques les plus variées. "Objectif Noir et Blanc" se consacre à l'apprentissage de l'agrandissement de photos en noir et blanc et accueille un public d'amateurs.

Des prêts qui durent tout l'été !

Du 21 juin au 31 août, la Médiathèque Georges Brassens innove et vous offre le "Grand 8" ! Il s'agit d'un prêt longue durée, qui s'adapte à vos besoins : pour une durée de 8 semaines, vous pouvez emprunter 8 CD, 8 DVD (fictions et documentaires), 8 cédéroms et un nombre illimité de livres et de revues. Alors n'hésitez plus, venez faire vos emprunts sans modération! Renseignements auprès des médiathécaires et au 01 48 96 45 67.

www.mediatheques.aerobourget.fr



à partir
du mardi
5
mai



jusqu'au
mardi
16
juin

Vice Versa – Regards croisés entre Photographie et Peinture

« Vice Versa » donne un éclairage sur les relations que la photographie et la peinture tissent ensemble. D'abord considérée comme une concurrente par de nombreux peintres, la photographie a ensuite servi aux peintres mais aussi aux scientifiques de témoin et d'indice de vérité. Elle fut un outil très utile pour étudier le corps en mouvement ou la perspective. A présent et depuis plusieurs décennies, la photographie a gagné ses lettres de noblesse aussi bien dans la photographie d'art que la photographie de reportage et des artistes s'intéressent à présent aux qualités purement plas-



tiques de celle-ci. Ainsi, un grand nombre de photographes utilise ce médium pour créer des images autonomes, de même que les peintres se servent des couleurs pour réaliser leur tableau. Du côté pictural, certains peintres utilisent la photographie comme modèle pour la reproduire à l'identique comme les hyperréalistes, s'inspirent du cadrage photographique pour composer ou encore allient les deux supports, peinture et photographie. Toutes ces alliances et mélanges créent de nouveaux espaces de représentation et témoignent des réflexions menées autour de la question de la représentation du réel, perçu avec tant d'acuité par la photographie. Entrée libre

Centre culturel André Malraux, 10 avenue Francis de Pressensé, 93350 Le Bourget.
Exposition réalisée avec le concours du Conseil général de Seine-Saint-Denis et l'EIUAC – Artothèque universitaire.

vendredi
26
juin
20h00

Les Envolées, Le Temps de la Danse au Gymnase Paul Simon



Cie C'MOUVOIR - Juste un cygne

Une deuxième forme courte « Liaisons » créée par la Compagnie ETHA DAM et interprétée par Cissoko Demba et Jean-Michel Gast, aborde la rencontre de deux êtres profondément différents. La danse est ici prétexte à ouvrir tout un imaginaire.



Cie ETHA DAM - Liaisons

La Compagnie du Scorpion Blanc, créée en 1996, a toujours poursuivi l'objectif de développer la culture chorégraphique au public. Avec Les Envolées, le Temps de la Danse, elle s'efforce de donner au regard du public une vision plus immédiate et moins médiatique de la danse.

Renseignements et réservations auprès de la Cie du Scorpion Blanc : 01 48 37 74 15

BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

mercredi
17
juin
16 h
pour les
6-12 ans

samedi
20
juin
11 h
pour les
2-6 ans

Thème : « vive l'été ! ». Des histoires de pique-nique, de baignade, vélo et autres activités estivales.

Inscriptions gratuites sur place ou par téléphone (01 48 38 82 28).

Présence d'un parent souhaitée pour les 2-6 ans.

Résultats du concours d'illustration de poèmes :

Catégorie gagnants **individuels 5-7 ans** :
Dishana Kasipillai ; Gutol Rostislav

Catégorie gagnants **individuels 8-10 ans** :
Samantha Bry ; Alexandre Iardini ; Paulette Kara

Catégorie **centres de loisirs** :
centre de loisirs élémentaire de Dugny ; centre de loisirs maternel Fromond à Drancy ; centre de loisirs maternel Jaurès au Bourget ; centre de loisirs maternel Saint-Exupéry au Bourget.

Portage à domicile

Rappel : les personnes âgées de plus de 65 ans et dans l'incapacité à se déplacer peuvent bénéficier du portage des livres à domicile, ainsi que les personnes handicapées ou momentanément immobilisées.

Renseignements au 01 48 38 82 28.



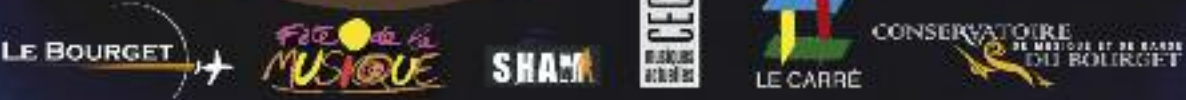
Fête de la MUSIQUE 2009 AU BOURGET

Samedi 20 juin à 17h
Concert des élèves du Conservatoire :
30, rue Guynemer

**Dimanche
21 juin**
Place du Marché



LE BOURGET



samedi
20
juin

de 17h à 19h au conservatoire

- Ensembles instrumentaux divers, chorale d'enfants, chorale Gospel, ensemble de jazz sous la direction des professeurs du Conservatoire.
- Le concert se finira par un buffet à l'indienne où les musiciens amateurs et leur public pourront se rencontrer.

dimanche
21
juin

17h Place du Marché

- Surprise arts de la rue organisé par Sham

à partir de 18h Place du Marché

- Ecritures en musique, par les enfants du Centre de loisirs du Bourget et les musiciens du CECB
- Midi'slam en scène : Les élèves du Collège Didier Daurat ayant suivi les ateliers Midi'Slam au Collège (animé par le Collectif 129H) auront l'opportunité de présenter leur slam sur la scène de la Fête de la Musique
- Scène ouverte aux groupes amateurs : après sélection effectuée par le CECB et le service culturel

en soirée Place du Marché

- l'association du Carré vous proposera un barbecue - Place du marché en soirée pendant les concerts.

à 21h Place du Marché

- **Boney Fields & The bone's Project**
Depuis plus de 25 ans, Boney a fait retentir sa trompette sur les scènes blues et funk du monde entier auprès d'artistes légendaires tels que Lucky Peterson, Liz Mc Comb, Maceo Parker, etc., mais également dans un autre registre le chanteur reggae Alpha Blondy. Le concert sera servi par une trompette made in Chicago, une voix black & blues trempée dans la soul, un groove d'acier à vous couper le souffle, et une section cuivres redoutable... Une prestation explosive à l'énergie débordante ...
« Boney fields, c'est une bête de scène, si vous ne dansez pas, c'est que vous êtes mort !! » *Jazz'Ivry, 2008*
« Boney Fileds sur scène, ça déménage vraiment », *France Inter, Ondes de choc*

Lundi
13
juillet
à partir
de 20h30

Pour célébrer la fête nationale la mairie vous donne rendez-vous Place du Marché à vous retrouver en famille et entre amis pour un grand bal musical. La ville vous réserve une surprise pour le spectacle, une chose est certaine : il y aura de l'ambiance ! Vous pourrez admirer au stade municipal à partir de 23h, le traditionnel feu d'artifice. Le spectacle se poursuivra ensuite Place du Marché.

